



Division des sciences, de l'innovation et de l'information électronique

Enquête sur la commercialisation de la propriété intellectuelle dans le secteur de l'enseignement supérieur, 2001

Confidentiel une fois rempli.

Enquête régie par la Loi sur la statistique, Lois révisées du Canada, chapitre S19.

If you wish to have this questionnaire in English, please contact us at (613) 951-2199.

Veillez indiquer ce numéro de référence à trois chiffres dans toute correspondance.

Note importante à tous les hôpitaux et instituts de recherche en santé : veuillez d'abord lire la page que voici. Adressée à :

Veillez corriger le nom et l'adresse au besoin.

Personne-ressource :

Nom _____ Titre _____

N° de téléphone (____) _____ Courriel _____

Veillez répondre aux trois questions de base suivantes :

- 1) Est-ce que cet établissement effectue de la recherche et du développement (R et D) ? O Oui O Non

Nota : Aux fins de cette enquête, la R et D exclut les essais cliniques effectués à contrat pour un autre organisme ou une autre entreprise, dans les cas où l'établissement ne possède ni ne gère le brevet de médicament ni toute autre forme de propriété intellectuelle.

- 2) Cet établissement est-il affilié à une université aux fins de l'enseignement ou de la recherche ? O Oui O Non

Dans l'affirmative, laquelle ? _____

- 3) Cet établissement fait-il partie du secteur public (c'est-à-dire qu'il n'est pas un organisme privé sans but lucratif) ? O Oui O Non

Si vous avez répondu OUI aux trois questions :	Vous devez remplir le questionnaire de 12 pages ci-joint et le renvoyer par la poste, avec cette page, dans l'enveloppe de réponse, <u>au plus tard le 31 octobre 2001</u> . Pour plus de renseignements sur la façon de remplir le questionnaire de 12 pages, voir au verso. →
Si vous avez répondu NON à l'une des trois questions :	Le questionnaire de 12 pages ne s'applique pas à votre établissement. Veuillez le renvoyer par la poste tel quel, de même que cette page dûment remplie, dans l'enveloppe de réponse.

Instructions supplémentaires concernant le questionnaire de 12 pages

Tous les établissements doivent au moins répondre à la Partie 1 — Renseignements généraux. Par exemple, tous les établissements devraient pouvoir répondre aux questions sur les politiques relatives à la propriété intellectuelle (PI).

Si des chercheurs déclarent de la PI à votre établissement, veuillez aussi remplir la Partie 2.

Si la PI est gérée (c.-à-d., brevet, licence, commercialisation) par votre établissement, remplissez les Parties 3 à 6.

Si la PI élaborée dans votre établissement est commercialisée par un autre établissement (p. ex., par un bureau de transfert de la technologie d'une université), veuillez l'indiquer dans la section « Commentaires » (question 6.2) et répondez aux questions pertinentes des Parties 3 à 6.

L'un des objectifs de cette enquête est de produire des données sur toute la gamme de modalités de transfert de technologie entre les hôpitaux et les universités.

Pour information supplémentaire